



CHARTRE DE BONNES PRATIQUES Saison 2020 /2021

Afin d'assurer un bon déroulement des activités du CNH, nous invitons l'ensemble de nos adhérent(e)s, à respecter ces règles de bonnes pratiques.

Toutes & Tous responsables !

Accès à la piscine | Règles générales

- **PRESENTER SA CARTE ADHERENT**
 - La carte d'adhérent(e) avec photographie est **obligatoire** pour pénétrer dans les piscines et donne accès uniquement à votre activité. Elle est **personnelle** et ne peut en aucun cas être prêtée
- **SIGNER LA FEUILLE DE PRESENCE**
 - La liste de présence devra être **signée** avant votre entrée aux vestiaires
=> Cela permet de récolter des renseignements sur le nombre de personnes dans le bassin pour le suivi municipal des piscines mais aussi pour les demandes de subventions du CNH !!
- **S'ASSURER DE LA PRESENCE DU MNS**
 - Avant l'entrée dans les vestiaires
- **ENTRER DANS LES VESTIAIRES**
 - L'accès aux vestiaires se fera 10 minutes avant le début de l'activité (conformément au tableau de mise à disposition des bassins) afin de respecter le temps de douche et de débiter le cours à l'heure
 - Pas de déshabillage dans l'espace commun du vestiaire : l'usage des cabines est impératif

Règles spécifiques

CRENEAUX ENFANTS

- **VERIFIER L'ACCES A L'ACTIVITE**

Avant de déposer leur enfant, les parents ou accompagnants doivent s'assurer de la présence effective du Maitre-nageur Sauveteur (MNS) F/H et qu'aucun évènement indépendant du club n'empêche l'activité

CRENEAUX BEBES

- **RESPECTER LES HORAIRES**
 - Une arrivée en retard ne vous autorise pas à prolonger d'autant votre présence dans l'eau. Votre séance terminée, vous voudrez bien sortir de l'eau sans que le personnel d'encadrement ait besoin de vous le demander
 - Un **accompagnant** par enfant obligatoire (pour assurer la sécurité)
 - Appliquer les règles générales du règlement intérieur et de cette charte

Tenue de bain

- **PORTER UNE TENUE ADAPTEE**
 - Le port du **bonnet** est obligatoire à partir de 3 ans ou avant pour les enfants chevelus
 - Les **caleçons, bermudas** de bains, **combinaisons** et t-shirt sont **interdits**
 - Les **couches** de bains spécifiques sont fortement conseillées pour les enfants en bas âge
- **APPORTER**
 - Une **serviette** de toilette et produits de douche
 - Les **accessoires** individuels (palmes, lunettes...)

Attitude

- **Marcher**, ne pas courir, ne pas pousser
- **Ecouter** les consignes des maitres-nageurs sauveteurs F/H
- **Respecter** la zone du bassin allouée à l'activité
- **Parler**, ne pas crier

Hygiène

Pour améliorer la qualité de l'eau, chacun(e) doit être responsable !

Des micro-organismes présents sur le corps des nageurs(euses), sur leurs bijoux, les cosmétiques et dans les matières fécales évoluent dans l'eau et peuvent entraîner des infections (irritations, conjonctivite, otite, mycose, verrues, affections digestives....)

- **Je ne vais pas à la piscine si je suis malade** (toux, plaies, poux, infection cutanée, verrues...)
- Respecter les zones pieds chaussés et pieds nus
- Retirer ses **bijoux** qui sont porteurs de microbes
- **Se doucher** soigneusement avant d'aller dans le bassin pour retirer toutes traces de crème, déodorant, maquillage...
- Passer par les **pédiluves** avant d'accéder aux bassins
- Ne pas **uriner** ou **cracher** dans l'eau. Vous partagez le bassin !
- Repasser à la **douche** avant de retourner dans un bassin après s'être rendu aux **toilettes**
- L'accès aux plages des piscines, pour les accompagnateurs des enfants, n'est pas accordé
- L'accès aux bassins est accordé pour les activités du samedi matin. **L'accompagnant est obligatoirement en tenue de bain**
- Le gouter des bébés sera mis exclusivement dans des **contenants réutilisables** (verre interdit)
- Prévoir une **serviette** pour protéger les tapis de change
- Prévoir un petit **sac poubelle** pour les couches souillées et autres déchets

Sécurité des biens

- Une fois changé(e) dans les vestiaires individuels, vous devrez entreposer vos affaires dans les **casiers** sécurisés prévus à cet effet. Le CNH ne pourra être tenu responsable de toute perte, vol ou détérioration
- Laisser sur place le matériel mis à votre disposition par les piscines
- Vérifier que vous n'avez rien oublié au bord des bassins, dans les vestiaires et les casiers

👉 POINT D'ATTENTION

Le CNH est une association qui fonctionne avec un bureau et un Comité Directeur, constitués de bénévoles. Comme toute association elle se met au service des membres adhérents. Pour autant, participer à une activité dans un cadre associatif n'a rien à voir avec le fonctionnement de structures privées lucratives. Nos tarifs sont raisonnables, compte tenu du fait que nous mettons à votre service les compétences de maitres nageurs diplômés et salariés. Si chacun pense avoir des droits, il a aussi des **devoirs**, envers celles et ceux qui donnent de leur temps gratuitement au sein de l'équipe de gouvernance. Alors MERCI de **vous sentir responsables avec nous** de la vie de notre association en adoptant une attitude positive et bienveillante.

MERCI A TOUTES ET TOUS